



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## revendications

Question écrite n° 68529

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants combien de combattants de la Seconde Guerre mondiale ont bénéficié d'une nomination ou d'une promotion dans les ordres nationaux dans le cadre des projets du Gouvernement visant à les récompenser à l'occasion du 60e anniversaire de la capitulation allemande. D'autre part, il lui demande de préciser quels en sont les critères d'attribution.

### Texte de la réponse

À l'occasion du 60e anniversaire de la victoire, une promotion spéciale dans l'ordre national de la Légion d'honneur a permis au ministre délégué aux anciens combattants de nommer, promouvoir ou élever, par décret du 25 avril 2005, 2 commandeurs, 20 officiers et 33 chevaliers. Les récipiendaires sont des anciens combattants qui, indépendamment de titres valeureux acquis durant des opérations de guerre, présentent des mérites éminents dans des fonctions de direction ou de responsabilité assumées depuis de nombreuses années dans les associations d'anciens combattants, au service de leurs anciens compagnons d'armes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68529

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2005, page 6351

**Réponse publiée le :** 30 août 2005, page 8130